

SEANCE DU 15 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-Tallende, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame GUILLOT Nathalie, Maire.

Présents : Mme GUILLOT Nathalie, Mme EVRARD Agnès, M. LUSINIER Jacques, Mme LHERMET Florence, M. TOURET Serge, Mme REY LE DONGE Martine, M. GARCIA Isidro, M. PETIT Julien, Mme LAPALUS Fabienne, Mme DOUSSON Aurélie, M. GAUDARÉ Gilles, Mme OLIVIER Florence, M. CHALIN Jean-Baptiste, Mme JOUBERT Anne-Marie, M. BAES Frédéric.

Absents excusés : Mme CORTIAL Nathalie (pouvoir à Mme GUILLOT Nathalie) Mme MORETTE-POUSSERGUE Gaëlle, M. JOLIVET Richard.

M. Jacques LUSINIER a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Approbation procès-verbal réunion précédente
- Local ex-radiologue rue du Crest : convention de mise à disposition
- Questions diverses

LOCAL EX-RADIOLOGUE 1bis rue du Crest **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION**

Délibération n° 2026-01

Madame le Maire expose :

L'association CAPPa assure la formation, l'insertion, la réinsertion sociale et/ou professionnelle vers le milieu ordinaire de vie et de travail en direction des personnes en situation de handicap.

Elle gère trois établissements implantés sur le site du Marand à St-Amant-Tde, sur le site du Ceyran à St-Sandoux et le site de Richelieu à Clermont-Ferrand.

Le projet associatif 2023-2027 est orienté vers un engagement en faveur du développement durable et la promotion de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Le site du Ceyran est engagé dans un projet de création d'un pôle de valorisation des déchets à la déchetterie de Veyre-Monton. Le CAPPa souhaite valoriser le travail de ses équipes en ouvrant une petite boutique en cœur de village pour la vente des produits « up'cyclés ».

Madame le Maire présente le projet de convention de mise à disposition du local situé 1bis, rue du Crest -rez de chaussée-, cadastré AB 658, à l'association CAPPa, Domaine du Marand, à St-Amant-Tallende.

Le local mis à disposition de l'association serait à usage exclusif de « la P'tite boutique réemploi » : local pour mise en vente des produits up-cyclés ou réparés, de petits produits issus du réemploi de type : jouets, vêtements, petits objets... Cette activité est gérée par l'Association CAPPa – Site de Ceyran, Foyer Occupationnel et ESAT de Ceyran ; elle est encadrée par des professionnels et des personnes en situation de handicap, et vise à favoriser l'inclusion en milieu ordinaire de vie et/ou de travail.

La mise à disposition débuterait le 01 février 2026 et serait consentie pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction moyennant un prix de 2 000 € par an correspondant aux charges fixes de la commune pour ce local.

En complément, l'association CAPPa s'engage à une mise à disposition d'une équipe « espaces verts » à raison de deux jours ou quatre demi-journées par année civile afin d'entretenir ou créer des massifs communaux.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne un avis favorable à la mise à disposition du local à l'association CAPPa, à usage exclusif de « la P'tite boutique réemploi », dans les conditions précisées,
- Autorise Madame le Maire ou son adjoint à signer la convention à intervenir ainsi que tous documents nécessaires à ce dossier.

QUESTIONS DIVERSES

Signalétique sentier d'interprétation de la Montagne de la Serre

Madame LHERMET présente trois projets de graphisme pour la signalétique du sentier et souhaite avoir l'avis de l'ensemble des conseillers :

Zoé BLANCHET, illustratrice naturaliste

Rudy MOUTIER, graphiste designer

STOLONS, Alexis ASTIER et Laura DIAS

Les trois projets sont très différents, une question se pose :

Faut-il suivre une cohérence, uniformisation dans la communication touristique ou faut-il se démarquer ?

Après en avoir longuement discuté, le projet de Madame Zoé BLANCHET correspond le mieux aux attentes du Conseil Municipal.

Divers

- L'opticien devrait s'installer à la place de l'ancienne agence immobilière Place Darteyre d'ici 2/3 mois
- Enquête en cours pour un projet de concept store : un rendez-vous à venir avec la porteuse de projet
- Reprises sur les chemins doux en cours
- Deux jeux sont à remplacer au Parc Villot (cage à poules et balançoires)
- Réparation faite du bac à sable de l'école maternelle

Aux vacances de Pâques du 07 au 17 avril, les locaux du Service Municipal Accueil et Restauration accueilleront le centre aéré de Mond'Arverne, soit 48 enfants, délocalisation rendue nécessaire en raison de travaux dans les locaux habituels situés à Saint-Saturnin.

Un barnum de 3 x 3 m a été offert par la Région, le retrait est prévu le 19 janvier prochain.

Un nouveau bureau a été constitué par l'association des commerçants.

Agenda

- Samedi 17/01 : repas des aînés
- Samedi 24/01 : Saint Am'en Jeux
- Samedi 31 et Dimanche 01/02 : exposition Histoire et Patrimoine (devrait être reportée)
- Dimanche 01/02 : rando soupe
- Vendredi 06/02 : Réunion publique Arverne Durable
- Samedi 07/02 : troc party à l'extension

La séance est levée à vingt heures.

Année	N°	Objet	Nomenclature
2026	01	Convention de mise à disposition local 1bis rue du Crest	3.6

La Présidente de séance,

Le Secrétaire de séance,

Nathalie GUILLOT

Jacques LUSINIER